

L'an un de la MMQ : une large mobilisation et de solides résultats

Rares sont les entreprises qui durant leur première année d'activité enregistrent des résultats positifs à tous les points de vue. C'est pourtant le cas de la MMQ, qui, en 2004, a connu un départ éclatant.

Pour la petite histoire, rappelons que la MMQ a vu le jour en novembre 2003 et qu'elle est née de la volonté du monde municipal régional de se garantir une offre d'assurance à long terme et de rétablir la stabilité des primes en assurance des municipalités par la mise en place de mécanismes de gestion de risques visant à diminuer la fréquence des sinistres.

Adhésions par centaines

La création de la MMQ a produit un grand effet de mobilisation dans le monde municipal. De novembre 2003 à décembre 2004, plus de 800 entités municipales ont adhéré à l'entreprise, soit presque deux fois plus que le nombre prévu au plan d'affaires. La MMQ s'est ainsi approprié près de 65 % de son marché potentiel. Cette croissance se poursuit en 2005, quoique à un rythme plus modéré étant donné que les prévisions de l'an un ont déjà été largement dépassées.

Une excellente performance financière

Le succès remporté sur le plan des adhésions s'est reflété dans

les résultats de l'entreprise. Au 31 décembre 2004, le volume de primes de la MMQ s'établissait à 18,8 millions de dollars, soit 6,8 millions de plus que prévu. L'état des résultats montrait donc un bénéfice inattendu de plus de 565 000 \$. Soulignons par ailleurs que les municipalités qui ont adhéré à la MMQ n'ont subi en moyenne aucune augmentation de primes par rapport à 2003. Non seulement cette performance place-t-elle la MMQ dans une situation financière très favorable, mais elle constitue pour ses membres un premier pas vers la stabilité des primes à long terme et l'autonomie en matière d'assurance.

Au cœur de la démarche, la prévention

Fidèle à son engagement, la MMQ a amorcé le déploiement de son programme de gestion de risques, le pivot sur lequel repose sa stratégie. Avec le concours de ses courtiers, elle s'est donné l'objectif de visiter tous ses membres dans les 12 mois qui suivent leur adhésion et d'effectuer des interventions plus approfondies auprès du quart d'entre eux. En 2004, pas moins de 550 municipalités membres ont fait l'objet d'une première évaluation. Parmi elles, près de 130 ont ensuite reçu la visite d'un conseiller en prévention afin de

bénéficier d'un soutien plus étroit.

En outre, en 2004, la MMQ a publié quatre bulletins de prévention portant sur des thèmes liés à l'assurance de la responsabilité civile, une catégorie où les sinistres sont fréquents et généralement coûteux compte tenu des frais juridiques qu'ils entraînent.

Une forme de gestion participative

Ce qui distingue entre autres la MMQ des assureurs traditionnels, c'est son mode de gestion, qui prévoit la participation de ses adhérents. Six comités de travail, formés majoritairement d'élus et de dirigeants issus des municipalités membres, soutiennent le conseil d'administration depuis la création de l'entreprise. Ces comités, dont la mission est axée sur des activités spécifiques, comme la prévention, l'indemnisation et la souscription, poursuivront leurs travaux au cours des années à venir. Ils continueront de faire valoir le point de vue des municipalités permettant ainsi à la MMQ de demeurer branchée sur les réalités qui touchent ses membres et d'orienter ses politiques, ses produits et ses services en fonction de leurs besoins.

Un avenir prometteur

Au cours de son premier exercice, la MMQ a réussi à faire

les choses autrement. Elle a remporté son premier pari, celui de rallier une majorité de municipalités locales, de MRC et de régies intermunicipales afin de les amener à résoudre leurs problèmes d'assurance. Beaucoup de travail reste à accomplir pour assurer le succès à long terme de l'entreprise. La MMQ souhaite notamment intensifier ses efforts d'éducation et d'accompagnement en matière de gestion des risques. Les membres, de leur côté, devront emboîter le pas en veillant à promouvoir une solide culture de prévention dans leur milieu.

Forte de la présence importante d'intervenants du milieu municipal dans ses rangs, la MMQ prévoit ultérieurement être en mesure de conseiller ses membres à l'égard de divers enjeux économiques, en particulier ceux qui découlent des transferts de responsabilités, et de les représenter auprès des pouvoirs publics. Mais d'abord et avant tout, elle demeurera pour les municipalités auxquelles elle appartient le plus puissant levier qui soit pour favoriser la stabilisation des primes. ■

*Stéphane Drouin
Directeur, services aux membres
Groupe Ultima, représentant
autorisé de La Mutuelle des
municipalités du Québec*